

Présents : Giroux Jean-François, Vidal Henri, Claret Andrée, Charlat Sylvain, Gelloz Gabrielle

Animatrice : Cavallo Isabelle (conseillère municipale)

Excusés : Mr et Mme Vincent Robert et Solange, Nobile Serge

1. Actualités et informations

Éclairage public

- Rencontre d'un bureau d'étude et d'une entreprise spécialisée
- Horloges astronomiques :
 - Leur installation permettra de réduire de 10 à 15% la consommation d'énergie même en l'absence d'extinction nocturne car cycle d'allumage et extinction lié à la course du soleil et non à la luminosité.
 - Nous allons en installer sur chaque armoire (chaque réseau d'éclairage public) courant mai
 - Premiers tests d'extinction nocturne en juin : les habitants présents proposent de commencer par une extinction entre minuit et 6h. Les habitants pourront transmettre leur commentaires et remarques sur cette extinction, en mairie. Un point sera fait en conseil de hameaux de l'automne.
- Optimisation du réseau
- État des lieux pour connaître le type d'ampoule
- Planification du remplacement des blocs énergétivores
- Planification du remplacement des ampoules en fonction de leur durée de vie et non quand elles sont « mortes » car les dernières semaines avant leur rupture, la consommation augmente fortement

Aménagement de la traversée du bourg : avancement et méthodologie

- Consultation lancée fin 2014. 14 candidats, 6 reçus. Choix du bureau d'étude effectué par conseil municipal le 8 avril : Alp'Etudes (associé à ESAU et Polygone) (NDLR).
- Démarche participative très marquée et qui a fait l'objet d'une demande de subvention à l'appel à projet Fondation de France sur ce thème.

Budgets 2015 en résumé

Budget général : fonctionnement = 600 k€ dont 86 k€ de capacité d'autofinancement

- Ressources : dotation forfaitaire générale : baisse de 13 k€ (73 k€ en 2014, 60 k€ en 2015)
- En investissement sont prévus (500 k€) : camping (derniers équipements d'accessibilité), voiries (consultation lancée pour Cozon, Plan champ, vieux Bandet, che Droguet), divers équipements mairie (armoire pare feu, porte large) et technique (débroussailleuses, ...), groupe scolaire (fin de chantier), Maison Hermesende (fin de chantier), appartements Bandet (fin de chantier), (cimetière (murs, ossuaire, jardin du souvenir), Pont Nuat (fin de chantier), traversée du bourg (étude préalable), éclairage public, réseaux secs du Pré du Comte (études pour dépôt de demande de subvention).

Budget assainissement : fonctionnement 40 k€, investissement 72 k€ (Optimisation STEP de St Même).
Problème de déséquilibre entre fonctionnement et investissement du fait des amortissements.

Déménagement de la bibliothèque

- Justifié par les travaux prévus par St Pierre d'Entremont Isère dans les locaux actuellement occupés par l'association bibliothèque. Prévus courant avril. Ouverture début mai
- Les panneaux du pont du Cozon vont être changés et signaleront la bibliothèque

Communauté de communes : évolution des compétences

- La CCCC a pris de nouvelles compétences : PLU (mais l'instruction du droit des sols reste communal) et le haut débit internet. Sortie du SCOT de l'Avant Pays Savoyard et Sortie du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
- Préparation de son projet de territoire et du PLUi (en coopération avec les communes).

Détecteurs de fumée : quelles obligations pour les habitants ?

- Obligation dans tous les logements depuis le 8 mars 2015 (propriétaire ou locataire, principal et secondaire),
- Objectif : détecter la fumée pour alerter les occupants d'un logement (norme à respecter),
- Le propriétaire fournit et installe le détecteur (point haut, un par étage), le locataire l'entretient
- À déclarer à l'assureur même si aucune sanction prévue si détecteur pas installé, et sans conséquence sur l'indemnisation des dommages en cas d'incendie

2. Conseils de hameaux, mode d'emploi

Le but de cet échange est la rédaction, par un groupe de travail, d'un mode d'emploi des Conseils de hameaux :

- pour les habitants participants déjà au conseil de hameaux et pour ceux qui souhaiteraient y participer (nouveaux arrivants par exemple)
- Pour les élus : les animateurs, les non animateurs et les futurs conseillers.

Voici les questions qui ont été posées :

Qu'attendez-vous de votre conseil de hameaux ? D'après vous, qu'en attendent les élus ?

Est-ce un lieu pour se connaître, s'écouter, s'exprimer, apprendre, s'informer ou proposer ?

Quels modes de fonctionnement mettre en place pour qu'il soit plus efficace, avant, pendant et après chaque réunion ?

Quels liens avec le conseil municipal ? Avec les autres conseils de hameaux ?

Ce que les habitants attendent des conseils de hameaux :

- Que ce soit un lieu d'information. A ce titre, il a été proposé de n'aborder des thèmes spécifiques que lors d'un conseil de hameau sur deux afin de privilégier l'information et l'échange pendant l'autre.
- Que ce soit un lieu intermédiaire entre la commune et les habitants.
- De pouvoir se retrouver entre habitants.
- De pouvoir mettre en place des chantiers participatifs (organisés par les habitants : débroussaillage, ramassage des déchets, balisage sentier (pour ce dernier point, c'est à voir avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour qu'il y ait une cohérence de balisage sur le territoire).
 - ➔ A partir des travaux de chaque conseil de hameaux, un groupe de travail préparera le « mode d'emploi des conseils de hameaux », texte qui décrira la composition, le rôle, les missions, le fonctionnement des conseils de hameaux.

Le groupe devra produire un premier projet avant juillet. Le document final sera validé aux conseils de hameaux de l'automne.

Pour les hameaux des Claret, Vincent et Tardy, Sylvain Charlat aimerait participer à ce groupe de travail, mais pour l'instant ses contraintes horaires ne lui permettent pas d'être disponible pour les réunions.

3. Questions diverses

Fosse septique : les mauvaises odeurs sont beaucoup moins prononcées, peut-être viennent-elles des canalisations des habitations, plutôt que de la fosse. La vidange de la fosse est prévue en 2015.

Retour sur l'abri: les habitants ne souhaitent pas entamer de démarches pour la création d'un terrain de pétanque qu'ils jugent non approprié à leurs besoins et attentes.

Diffusion du compte rendu de ces réunions : Sylvain Charlat s'est proposé de les diffuser dans les boîtes aux lettres.

4. Thème, date et lieu du prochain conseil de hameaux

Pas de proposition spécifique.

Le thème proposé par l'animatrice : La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. Le thème retenu sera à valider avec les autres conseils de hameaux et le conseil municipal.

Prochain conseil de Hameaux

Samedi 12 septembre à 17h

**Le lieu vous sera communiqué dans l'ordre du jour qui sera distribué
début septembre**